

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 11-12

Artikel: La Tan'na à lé Fayé de la Vol d'Illie = La Grotte-aux-Fées du val d'Illiez
Autor: Défago, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marguerite se met à brasser le lait et sort la tomme dans le moule. Elle la presse un peu avec les deux mains, comme cela se fait habituellement, puis, tout à coup, elle se retourne, lève sa jupe et s'assied sur la tomme. Elle reste un moment, puis, tournant la tomme, elle fait une deuxième fois la même opération.

Le pauvre Jean-Pierre ne savait plus où se mettre de honte.

De Torrenté, debout au milieu de la cuisine, ne disait pas un mot.

La Tan'na à lé Fayé de la Vol d'Illie

(La Grotte-aux-Fées du val d'Illiez)

Po la trovâ, fo cheure le vayon que parté du velâzdo de la Vol d'Illie et que va ferei à Tsampirey, cé ieu tsemin d'on iâzdo que cheuzaian noutrou bon paysan devant k'ussan tsavouno la rota novélla ein 1863. Ein Bêtre, la ia na groussa para de chi et lé eintie que se treuve la tan'na à lé Fayé io s'akarâvan de lè fayé à cein k'on a pèchu contâ pè lou ieu.

C'té fayé, on lé pèchéva à la vépreno, à l'ârba assebin et à la nuit mé à la loein jami de tant pré. L'iran vetié de voile lédgi to bzan, l'avaian dé zoi blu de la coeuleu dé ssheu. L'iran bélé kemein lou s'andzo k'on va su lé émâdzé. L'avaian le pova de se métamorfosâ à volonto. Povaian itré le dzeivro que lui su le pena de Noël, le rayon de solé k'alene la Deindu-Midzeu.

Kemein dé s'artiste, bouetâvan de lé coeuleu su lé ssheu de feuri, lé tchandgivan d'euton avoui tant de facilité que se mémo on tsandse de tseminze !... Accompagnivan la senegougaz kan fassa sa rouda dien la vallée, bin le tsa de l'oura dien la dzeuet de la Ize que brâme kan fi mo tein !... Amâvan bin lou paysan cheuzaian leu travo, l'avaian soein de fire déviyi le gralo, la pleudze su le fein saya, la veura su lou tsalet.

Tout de même, au bout d'un moment, il s'adresse à Marguerite :

— *Mais, mais, faites-vous toujours comme ça ?*

Celle-ci lui répond :

— *Oui, oui, je fais toujours comme ça !*

Ça n'a pas été long que le « Monsieur » est parti, mais... sans emporter le sac de tommes !

Depuis ça a été fini. Il n'en a plus jamais acheté...

Mé veniâvan mogneinté kemein dé sorchire po lou eingan que ne martchivan pas dien le bon tsemin. On a iu bourlâ on tsalet io l'avaian dassia teta na nuit de carémo cein ke l'ire adon tant défeindu pè lou z'eincourâ dien leu prédzo. Lé bétéié pèrssaian dien lé mison io la loi du bon Diu n'ire pas respectâye. N'ire pas todzeu lé fayé k'iran acousâi de toué tcheu méfi. La iava onco tcheu que bazivan le mo on nein na preu pèchu dévesâ pè lou ieu, mé cein lé n'âtra tsanson. Cé tant passon d'affire ein ci tein dien la Vol d'Illie avoui lou médzo lou maléfouéco ke ne poua pas to veou contâ voua.

Adolphe Défago.

La Grotte-aux-Fées du val d'Illiez

Pour la trouver, il faut suivre le chemin qui part du village d'Illiez et qui va aboutir à Champéry, ce vieux chemin d'autrefois, que suivaient nos bons paysans avant que fut terminée la nouvelle route en 1863. En Bêtre, il y a une grosse paroi de rocher, et c'est là que se trouve la Grotte-aux-Fées, d'après ce qu'on a entendu raconter par les vieux.

Ces fées, on les percevait au crépuscule, à l'aube, aussi à la nuit, mais de loin, jamais de près. Elles étaient vêtues

de voile léger tout blanc, elles avaient les yeux bleus de la couleur des fleurs. Elles étaient belles comme les anges qu'on voit sur les images. Elles avaient le pouvoir de se métamorphoser à volonté. Elles étaient le givre qui brille sur le sapin de Noël, le rayon de soleil qui allume la Dent-du-Midi.

Comme des artistes, elles peignaient de couleurs vives les fleurs du printemps, les changeaient en automne avec la même facilité que soi-même on change d'habit ! Accompagnaient la « senegougaz », quand elle faisait sa ronde dans la vallée, imitaient le chant du vent dans la forêt ou celui de la Vièze qui brame aux jours de mauvais temps. Aimaient les paysans, suivaient leurs travaux, avaient soin de faire dévier la

grêle, la pluie sur le foin fauché, épargnaient l'avalanche sur les chalets.

Mais elles devenaient méchantes comme des sorcières pour les mauvais qui ne marchaient pas dans le bon chemin. On a vu brûler un chalet où l'on avait dansé toute une nuit de carême, ce qui était alors défendu par les curés dans leurs prêches. Les bêtes périssaient dans les maisons où la loi du Bon Dieu n'était pas respectée. Ce n'était pas toujours les fées qui étaient accusées de ces méfaits. Il y avait encore ceux qui jetaient le mauvais sort. On a tant entendu parler les vieux de cela, mais c'est une autre affaire. Il s'est tant passé d'affaires en ce temps dans la vallée sur les mèdzes, les maléfices qu'on ne pourrait pas tous les conter.

D. A.

Arithmétique amusante

Un père à son fils Jean disait :

« Je n'avais que vingt ans lorsque tu vins au monde et, l'an prochain déjà, ta fille Cunégonde. — De notre affection le cher et tendre objet, — Suivant un calcul fort sage, — Aura le tiers de mon âge, — Et la moitié du tien. — On demande, lecteur, — Le nombre des années — Que le Ciel a déjà données — A ce père calculateur ?

Il faut que le père ait 59 ans, le fils 39, la petite-fille 19. En effet, dans un an, la petite-fille aura 20 ans, c'est-à-dire la moitié de l'âge du père (40) et le tiers de ce qu'aura son grand-père (60).

* * *

Un maraudeur a cueilli des pommes. A un premier camarade, il donne la moitié de ce qu'il a, plus une demi-pomme. A un deuxième, la moitié de ce qu'il lui reste, plus une demi-pomme. A un troisième, la moitié de ce qu'il lui reste, plus une demi-pomme. Chaque camarade a un nombre entier de pommes, et, à lui-même, il ne reste plus qu'une pomme. Combien avait-il

cueilli de pommes, et combien en a-t-il donné à chacun de ses trois amis ?

Total des pommes : 15

*Il a cueilli 15 pommes.
Le 1er en a regu la moitié = 7 ½ + ½ = 8
Le 2e a regu la moitié de 7 = 3 ½ + ½ = 4
Le 3e a regu la moitié de 3 = 1 ½ + ½ = 2
et, à lui-même, il reste 1*

* * *

Quel est de tous les animaux celui qui a le meilleur caractère ? C'est le chien, parce que quand on lui fait une niche, il est content.

Pourquoi l'homme attaque-t-il les éléphants ?

L'homme attaque les éléphants pour prendre leurs « défenses »...

* * *

Quel est l'auteur du premier commandement militaire connu ?

C'est Noé, qui commanda :
« En avant... arche ! »

Denis Favre.